



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 juin 2025
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 mai 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

À l'alinéa b) du paragraphe 58 de sa résolution [2759 \(2024\)](#), le Conseil de sécurité m'a prié de lui communiquer une évaluation de l'appui logistique apporté par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) aux forces de défense et de sécurité centrafricaines, conformément à l'alinéa b) du paragraphe 38 de ladite résolution, notamment en fournissant les données financières appropriées. La présente lettre fait le point sur les principaux faits survenus depuis ma lettre datée du 21 mars 2024 ([S/2024/257](#)).

Contexte

Avec le soutien de la MINUSCA et de partenaires internationaux, le Gouvernement centrafricain a continué de faire avancer la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019 et de la feuille de route conjointe pour la paix en République centrafricaine adoptée en 2021 par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Ces efforts ont permis de faire avancer la décentralisation du processus de paix au niveau local et d'étendre l'autorité de l'État, notamment en ce qui concerne la gestion des frontières. Les élections locales, présidentielles et législatives prévues en 2025 et 2026 restent une priorité essentielle ; aussi, le Gouvernement continue de montrer qu'il accorde une grande importance à la préparation des élections, malgré les problèmes logistiques et financiers.

Le Gouvernement a continué de dialoguer avec les groupes armés signataires de l'Accord politique de 2019 qui ont exprimé leur volonté de cesser les hostilités et de déposer les armes. Comme suite à ces efforts, le 23 avril 2025, le Président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra, a annoncé que les chefs des groupes armés Retour, réclamation et réhabilitation et Unité pour la paix en Centrafrique avaient accepté de cesser les hostilités et de rejoindre l'Accord politique, à l'issue de discussions facilitées par les autorités tchadiennes. Certains groupes et éléments armés restés à l'écart du processus de paix continuent de saper les efforts de stabilisation dans certaines parties du pays et de mener des attaques contre des civils, les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, d'autres membres du personnel de sécurité et la MINUSCA.

Des progrès ont été réalisés en termes de stabilité, mais la situation en matière de sécurité reste préoccupante dans certaines zones, en particulier dans le nord-ouest et l'est, ainsi que dans le centre du pays, bien que dans une moindre mesure. Le nord-est a continué d'être affecté par le conflit au Soudan, qui entraîne une multiplication



des mouvements transfrontières de combattants armés dans la zone, notamment par les Forces d'appui rapide soudanaises.

De nouvelles violences ont éclaté dans le sud-est, dans les préfectures du Haut-Mbomou et du Mbomou, où les Wagner Ti Azandé¹, appuyés par des combattants Azandé Ani Kpi Gbé, ont mené des attaques répétées contre des civils, en particulier la communauté musulmane, en raison de leur association présumée avec le groupe armé Unité pour la paix en Centrafrique. Face à cette situation, le Gouvernement a créé une commission d'enquête, ce qui a permis d'arrêter plusieurs auteurs présumés de crimes, dont des dirigeants de Wagner Ti Azandé, et de les traduire en justice. Azandé Ani Kpi Gbé a également multiplié les attaques contre les forces de défense nationale et de sécurité intérieure et contre la MINUSCA.

Au cours de la période considérée, plusieurs membres des forces de défense nationale ont été tués ou blessés dans des actes hostiles commis par des éléments armés dans l'ensemble du pays, de même que deux soldats de la paix dans les préfectures de Bamingui-Bangoran et du Haut-Mbomou.

Même si le nombre d'incidents impliquant des engins explosifs et de victimes de ces engins a diminué, les dangers ont persisté, notamment dans le nord-ouest et à Bangui. Des restes explosifs de guerre ont été signalés dans tout le pays. Entre mars 2024 et avril 2025, 47 incidents ont été recensés, touchant principalement des civils.

La situation humanitaire dans le pays, qui restait désastreuse, était encore aggravée par des difficultés d'accès persistantes dues notamment à l'insuffisance des infrastructures et aux activités des groupes armés. L'afflux de réfugiés en provenance du Soudan a continué d'exacerber les besoins humanitaires. La MINUSCA a enregistré des allégations faisant état de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits visant des groupes armés ainsi que des membres des forces de défense nationale et de sécurité intérieure et d'autres agents de sécurité. La Mission et le Gouvernement ont renforcé leur coopération en vue d'établir des cadres stratégiques nationaux de lutte contre les violations des droits humains.

Les forces de défense nationale, avec le soutien d'autres agents de sécurité, ont mené de multiples opérations militaires visant à chasser les groupes armés de zones stratégiques telles que les sites miniers, en particulier dans les préfectures de la Basse-Kotto, de la Kémo, du Mbomou, de la Ouaka et de la Vakaga. Des groupes armés ont lancé des attaques sporadiques contre des membres des forces de défense nationale et de sécurité intérieure dans des zones reculées, notamment dans les préfectures de la Basse-Kotto, de la Haute-Kotto, du Haut-Mbomou, de la Mambéré-Kadéï, de la Nana-Grébizi, de l'Ombella-Mpoko et de l'Ouham-Pendé.

Les forces de défense nationale ont effectué des patrouilles conjointes avec la MINUSCA, axées sur la protection des civils dans les zones à risque et les zones frontalières, notamment dans les préfectures de la Basse-Kotto (Zangba), de la Haute-Kotto (Sam Ouandja), du Haut-Mbomou (Bambouti, Mboki, Zémio) et de la Vakaga (Am Dafok, Birao). Dans ce contexte, la Mission a fourni un soutien logistique complet aux déploiements des forces de défense nationale dans des lieux clés.

En février 2025, la MINUSCA a lancé une opération de stabilisation dans la région de Yadé face à l'augmentation des attaques menés par des éléments armés contre les civils, en accordant une attention particulière aux zones et aux villages proches des couloirs de transhumance. La MINUSCA et le Gouvernement ont également travaillé ensemble pour sécuriser les préparatifs des élections à l'aide du plan intégré pour la sécurité des élections. Les capacités des forces de défense

¹ Certains membres d'Azandé Ani Kpi Gbé auraient été recrutés ou déployés aux côtés des forces de défense nationale et de sécurité intérieure sous le nom de Wagner Ti Azandé.

nationale et de sécurité intérieure pour ce qui est de mener des opérations efficaces et de consolider les acquis en matière de sécurité sont restées limitées en raison du manque persistant de capacités institutionnelles et opérationnelles, notamment sur les plans de la logistique et de la mobilité. Dans les zones reculées les plus critiques, le soutien logistique fourni par la Mission a permis de remédier en partie à cette situation.

Le nombre de cas d'entrave aux déplacements de la MINUSCA imputés aux forces de défense nationale a diminué. Le 15 juillet, la Mission a résilié le contrat relatif à un système commercial de drones aériens, le Gouvernement ayant imposé de restrictions à l'utilisation de tels systèmes en décembre 2023.

Appui logistique apporté par la Mission aux forces de défense nationale et aux forces de sécurité intérieure de la République centrafricaine du 1^{er} mars 2024 au 30 avril 2025 dans le cadre de l'extension de l'autorité de l'État

L'appui logistique apporté par la MINUSCA aux fins de l'extension de l'autorité de l'État, fourni à la demande du Gouvernement, comprenait le transport aérien, les évacuations sanitaires primaires et secondaires, les infrastructures et l'équipement de base.

Transport aérien

De mars 2024 à avril 2025, la MINUSCA a transporté par vols spéciaux et vols réguliers 401 membres des forces de défense nationale et 8,3 tonnes de fret, dans le cadre de la rotation régulière des effectifs dans les zones où ces forces sont établies, comme à Bangassou (Mbomou), Birao (Vakaga) et Sam Ouandja (Haute-Kotto)².

De plus, la Mission a transporté par vols réguliers 288 membres des forces de sécurité intérieure, en vue de soutenir le déploiement et la relève des officiers dans les zones reculées, telles que Mboki et Sam Ouandja, ainsi que pour leur permettre de participer à des ateliers et des formations.

La Mission a également transporté à Paoua, par voie aérienne, 10 soldats centrafricains qui avaient été formés à la neutralisation des explosifs et munitions, dans le cadre d'un projet pilote conjoint d'atténuation des menaces liées aux engins explosifs. De plus, elle a assuré le transport aérien de 34 détenus arrêtés par les forces de sécurité intérieure vers les prisons d'Alindao, de Bambari, de Bangassou, de Bangui, de Bouar, de Bria, de Paoua, de Zémio et de Sam Ouandja.

Évacuations sanitaires primaires, évacuations sanitaires secondaires et transport de dépouilles

De mars 2024 à avril 2025, la MINUSCA a effectué un vol spécial et un vol régulier pour les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, aux fins du transport de deux dépouilles humaines, et procédé à l'évacuation sanitaire secondaire d'un soldat centrafricain par vol régulier.

² La MINUSCA a également déployé 493 soldats et transporté 20,4 tonnes de fret dans le cadre d'opérations conjointes dans des zones reculées, comme indiqué ci-après. Au total, pendant la période couverte par le rapport, la Mission a donc déployé 894 soldats et transporté 28,7 tonnes de fret, notamment dans le cadre d'opérations conjointes.

Tableau 1

Vols spéciaux à l'appui des évacuations sanitaires primaires et secondaires et du transport de dépouilles

<i>Exercice (juillet à juin)</i>	<i>Nombre de demandes</i>	<i>Évacuations primaires/secondaires</i>	<i>Transport de dépouilles</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
2019/20	—	—	—	—
2020/21	6	8	1	118 969,50
2021/22	5	9	2	78 104,17
2022/23	2	2	—	35 038,92
2023/24	4	2	2	64 170,94
2024/25	1	—	1	23 164,00
Total	18	21	6	319 447,53

Note : L'exercice 2024/25 n'est pas encore terminé.

Équipement et infrastructures de base

De mars 2024 à avril 2025, la MINUSCA a continué d'apporter son appui à l'amélioration de l'environnement opérationnel, de la mobilité et des conditions de travail dans ses propres opérations, ce qui a également bénéficié aux forces de défense nationale et de sécurité intérieure. Elle a remis en état et entretenu 395 kilomètres de routes, 20 ponts en bois, deux transbordeurs, un pont en béton et 10 bandes d'atterrissage à Bangassou, Batangafo, Bocaranga, Bossangoa, Bouar, Bria, Mboki, Ndélé, Paoua et Sam Ouandja.

La MINUSCA a aidé le Gouvernement à mettre en œuvre la politique nationale de gestion des frontières en lui apportant un appui pour les travaux de construction et en lui fournissant du matériel de bureau et des motos pour le premier poste frontalier multiservices à Bembéré, dans la préfecture de Lim-Pendé, à la frontière avec le Tchad. Le poste frontière est tenu par des membres des forces de sécurité intérieure ainsi que des agents des douanes, des services phytosanitaires, des eaux et forêts et du secteur du commerce.

La MINUSCA a mené 39 projets de construction, de remise en état et d'équipement à l'appui des forces de sécurité intérieure. Ces projets concernaient notamment la construction d'un centre de santé de la gendarmerie à Bambari, qui servira de centre sanitaire spécialisé pour le personnel national en tenue déployé dans la région, ainsi que pour la population locale de Bambari ; la Mission a également fourni du matériel à la gendarmerie de Kaga Bandoro et à la direction régionale de la police de Bossangoa et contribué à la remise en état et à l'équipement du tribunal militaire permanent de Bouar et à la rénovation du bureau de l'Inspection nationale de l'armée à Bangui. Par ailleurs, elle a fourni aux forces de sécurité intérieure 23 véhicules qu'elle avait comptabilisés en pertes. De plus, 90 motos ont été distribuées aux forces de sécurité intérieure afin d'améliorer leur état de préparation et leur mobilité, notamment lors des prochaines élections.

La MINUSCA a poursuivi les travaux de remise en état et d'entretien de sept sites nationaux de stockage d'armes et de munitions dans tout le pays, ainsi que la construction du dépôt de munitions de Camp Kassaï, ce qui a permis de renforcer la sûreté, la sécurité et l'efficacité de la gestion des armes et des munitions pour les forces de défense nationale. La Mission a également commencé à remettre en état cinq armureries nationales appartenant aux forces de défense nationale et de sécurité intérieure à Bangui, Damara et Sibut.

Le soutien apporté par la Mission aux forces de défense nationale et de sécurité intérieure concernant l'élimination des munitions obsolètes et des restes explosifs de guerre a contribué à améliorer la gestion des munitions et à créer un environnement plus sûr. Au total, 128 518 munitions ont été détruites en toute sécurité au cours de la période considérée.

Le 13 décembre 2024, la MINUSCA a achevé la construction et l'équipement du premier laboratoire de criminalistique à Bangui, dont elle assure le fonctionnement mais qui soutient le renforcement des capacités nationales dans ce domaine, notamment pour les enquêtes menées à la suite d'explosions et les procédures judiciaires connexes.

Appui logistique apporté de mars 2024 à avril 2025 dans le cadre d'opérations conjointes

La MINUSCA a considérablement augmenté l'appui logistique qu'elle fournit dans le cadre d'opérations conjointes avec les forces de défense nationale et de sécurité intérieure : l'appui fourni en réponse à diverses demandes émanant du Gouvernement depuis le début de l'exercice est estimé à 3,69 millions de dollars.

Dans ce contexte, la Mission a notamment fourni des installations et des infrastructures représentant un montant total de 1 794 200 dollars, principalement en lien avec l'acquisition de matériel et de fournitures pour les logements et les installations temporaires pendant les déploiements conjoints, dont des tentes, des grillages de clôture métallique et des groupes électrogènes. Elle a également fourni un appui aux transports terrestres d'une valeur de 936 000 dollars, ce montant correspondant aux sommes nécessaires à l'acquisition de quatre véhicules de patrouille pour les forces de sécurité intérieure et de 12 pick-ups et 300 motocyclettes pour les forces de défense nationale.

Entre mars 2024 et avril 2025, des vols réguliers et des vols spéciaux ont aussi été effectués pour appuyer les opérations aériennes dans le cadre d'opérations conjointes, ce qui a permis le déploiement initial et la relève de 493 membres des forces de défense nationale et le transport de 20,4 tonnes de fret dans des zones stratégiques clés, comme à Am Dafok et Ouanda Djallé (Vakaga), Ouadda (Haute-Kotto), Bambouti et Mboki (Haut-Mbomou), et Zangba (Basse-Kotto). Depuis le début de l'exercice, 371 militaires et 16,1 tonnes de fret ont été transportés par vols spéciaux, représentant un coût total de 411 200 dollars.

Enfin, la Mission a fourni des fournitures, services et matériel divers coûtant 544 000 dollars, dont des rations alimentaires (495 000 dollars) pour les forces de défense nationale dans des zones où elles n'avaient souvent pas été déployées depuis des années. La Mission a également fourni du carburant aux forces de défense nationale, tandis que les forces de sécurité intérieure se sont approvisionnées par leurs propres moyens.

Tableau 2

Dépenses de soutien logistique aux forces de défense nationale et aux forces de sécurité intérieure dans le cadre d'opérations conjointes, du 1^{er} juillet 2024 au 8 mai 2025

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Type d'appui</i>	<i>Montant</i>
Installations et infrastructures	1 794,2
Transports terrestres	936,0
Opérations aériennes	411,2

Type d'appui	Montant
Fournitures, services et matériel divers	544,0
Total	3 685,4

Note : L'exercice 2024/25 n'est pas encore terminé.

Tableau 3

Vols spéciaux à l'appui du transport des forces de défense nationale

Exercice (juillet à juin)/ type d'appui	Nombre de demandes	Nombre de militaires	Fret	Coût total (dollars É.-U.)
2019/20	3	105	5 185	337 605,32
2020/21	2	103	2 227	77 351,46
2021/22	2	486	—	379 702,08
2022/23	—	—	—	—
2023/24	4	329	6 719	639 494,09
2024/25 ^a	10	708	24 419	619 636,47
Extension de l'autorité de l'État	4	337	8 286	208 235,76
Opérations conjointes	6	371	16 133	411 244,71
Total	21	1731	38 550	2 053 789,42

Note : L'exercice 2024/25 n'est pas encore terminé.

^a Les données correspondent à l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 avril 2025 ; durant cette période, 708 militaires et 24,4 tonnes de fret ont été acheminés par vols spéciaux. Ce tableau ne reflète pas la totalité des déploiements (dans le contexte d'opérations conjointes et aux fins de l'extension de l'autorité de l'État) effectués par vols spéciaux et réguliers au cours de la période couverte dans la présente lettre (1^{er} mars 2024-30 avril 2025), à savoir 894 militaires et 28,7 tonnes de fret.

Tableau 4

Fourniture de carburant aux forces de défense nationale

Exercice (juillet à juin)	Quantité livrée (litres)	Quantité remboursée (litres)	Coût total (dollars É.-U.)
2018/19	22 316	22 316	—
2019/20	32 132	32 132	—
2020/21	41 666	41 666	—
2021/22	2 865	2 240	850
2022/23	2 474	—	4 948
2023/24	1 523,95	—	2 943,56
2024/25	2 074,20	—	3 010,59
Total	105 051,15	98 354	11 752,15

Note : L'exercice 2024/25 n'est pas encore terminé.

La MINUSCA a appuyé les efforts visant à intensifier et à pérenniser les opérations conjointes avec les forces de défense nationale. Cela a notamment permis d'améliorer progressivement l'échange d'informations et les mécanismes permettant

d'identifier, d'engager, de déployer et de relever plus rapidement les contingents centrafricains. Cela a permis de renforcer l'état de préparation et d'améliorer la mobilité des forces de défense nationale et de sécurité intérieure, notamment en vue des élections locales prévues en août 2025 ainsi que des élections présidentielles et législatives prévues en 2025-2026.

Atténuation des risques en matière d'appui logistique

De mars 2024 à avril 2025, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits humains en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes, la MINUSCA a procédé à 324 estimations des risques (88 portant sur 1 048 soldats et 236 portant sur 2 252 policiers et gendarmes). Il est ressorti de cette activité que 9 soldats et 22 policiers et gendarmes avaient vraisemblablement commis des violations des droits humains, de sorte que ceux-ci n'ont pas bénéficié de l'appui de la Mission.

À la demande du Gouvernement, en novembre 2024, la MINUSCA a examiné, avec l'aide de la mission militaire de formation de l'Union européenne en République centrafricaine, les dossiers de 81 personnes qui avaient été sélectionnées par les autorités de défense nationale pour participer à une formation non opérationnelle organisée à l'intention de 50 sous-officiers.

La MINUSCA a continué de former les membres des forces de défense nationale et de sécurité intérieure à la politique de diligence voulue en matière de droits humains ainsi qu'au droit international des droits humains, au droit international humanitaire et au droit international des réfugiés, et de promouvoir le professionnalisme et le respect du principe de responsabilité. Entre avril 2024 et mars 2025, 468 officiers militaires et 371 officiers de police et de gendarmerie, dont 99 femmes, ont été formés. Fin 2024, la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la MINUSCA ont organisé une formation conjointe pour 96 officiers militaires, dont 9 femmes, et 81 officiers de police et de gendarmerie, dont 23 femmes.

En raison des conditions de sécurité dans les préfectures du Haut-Mbomou et du Mbomou, notamment la présence de combattants Wagner Ti Azandé, la MINUSCA a renforcé les mesures d'atténuation dans l'appui qu'elle apporte aux forces de défense nationale et de sécurité intérieure déployées à Mboki et aux forces de défense nationale déployées à Bambouti : à cet effet, elle a appliqué strictement la politique de diligence voulue en matière de droits humains, assuré une formation aux droits humains et surveillé la situation d'encore plus près.

Impact de l'appui logistique apporté

Le soutien logistique fourni par la MINUSCA aux forces de défense nationale et de sécurité intérieure a contribué à renforcer leur présence et à établir de nouvelles positions dans certaines parties du pays, notamment dans les préfectures de la Basse-Kotto (Zangba), du Haut-Mbomou (Bambouti), du Mbomou (Bangassou) et de la Vakaga (Am Dafok). La présence de la force de la MINUSCA et des forces de défense nationale a aidé à prévenir les menaces contre les civils et à instaurer des conditions de sécurité propices à la stabilisation, ce qui a largement contribué à apaiser les tensions locales et à atténuer les retombées des tensions ou des conflits qui règnent dans les pays voisins.

Le Gouvernement et la MINUSCA ont continué de coopérer, avec l'aide de l'ONU et de partenaires internationaux, pour consolider les progrès en matière de sécurité dans ces zones, notamment en poursuivant la mise en œuvre des programmes de stabilisation du Programme des Nations Unies pour le développement. Ces efforts visaient également à faire en sorte que les populations reçoivent les dividendes de la

paix et à renforcer la prise en main du processus de paix au niveau local, notamment grâce à la construction et à la remise en état d'infrastructures indispensables et à la reprise de la fourniture de services essentiels.

De plus, le Gouvernement et la MINUSCA ont effectué conjointement des visites de haut niveau avec des partenaires financiers et diplomatiques et des partenaires de développement à Bambouti et Obo (préfecture du Haut-Mbomou), à Kaga Bandoro (préfecture de la Nana-Grébizi), à Bossangoa (préfecture de l'Ouham), à Birao et Am Dafok (préfecture de la Vakaga) et à Bembéré (préfecture de Lim-Pendé). Ces visites visaient à évaluer les efforts de stabilisation, étayés par la présence renforcée de la MINUSCA et des forces de défense nationale et de sécurité intérieure, et à mobiliser le soutien.

Tout le soutien logistique fourni par la MINUSCA, notamment les relèves et les déploiements effectués au cours de la période considérée, a également contribué à sécuriser le processus d'inscription sur les listes électorales, dans le cadre du Plan intégré de sécurisation des élections que la Mission a signé avec le Gouvernement en 2023. Grâce à ce soutien, 99 % des centres d'inscription ont pu ouvrir dans tout le pays, y compris dans des zones reculées telles que Zangba (Basse-Kotto), où les électeurs ont pu s'inscrire pour la première fois depuis des années.

Mesures visant à soutenir le déploiement des forces de défense nationale et de sécurité intérieure

Comme indiqué dans la lettre datée du 15 mai 2018 que j'ai adressée au Président du Conseil de sécurité ([S/2018/463](#)), l'appui logistique fourni par la MINUSCA aux forces de défense nationale et de sécurité intérieure devrait avoir un effet multiplicateur sur les efforts entrepris par les autorités centrafricaines pour pérenniser le redéploiement de ces forces hors de Bangui. L'efficacité et l'incidence de l'appui logistique à cette fin dépendent largement des progrès accomplis au regard des engagements nationaux décrits dans cette lettre, à savoir : a) que les forces de défense nationale et de sécurité intérieure nouvelles et réformées soient inclusives, professionnelles, ethniquement représentatives et régionalement équilibrées ; b) qu'elles respectent les principes de la responsabilité et de l'état de droit ; c) qu'elles bénéficient d'un appui régulier et fiable ; d) que les autorités locales et la population aient confiance en elles.

Le 20 février 2025, le Président Faustin Archange Touadéra a signé la nouvelle politique nationale de défense pour la période 2024-2040 et la stratégie nationale de défense pour la période 2025-2030, qui avaient été validées par le Ministre de la défense le 27 septembre et le 14 octobre 2024 respectivement. Ce cadre stratégique ouvre la voie à l'élaboration d'une loi de programmation militaire détaillant les besoins et le budget correspondants et constituant une feuille de route pour la reconstruction des forces de défense nationale, l'accent étant mis sur la mise en place d'une armée de garnison. L'objectif est de constituer un effectif de 35 000 soldats d'ici à 2030 grâce à un plan de recrutement annuel lancé en 2025.

Une formation complète destinée aux forces de défense nationale reste nécessaire. La mission militaire de formation de l'Union européenne en République centrafricaine a suspendu la formation opérationnelle de ces forces en 2021. À la place, elle a lancé un programme de formation pour 50 sous-officiers, qui a débuté en décembre 2024. La MINUSCA a contribué à la formation initiale de 150 nouveaux agents des forces de sécurité intérieure recrutés par le Gouvernement, dont 59 femmes. Elle a également organisé des ateliers sur les meilleures pratiques administratives et la gestion des ressources humaines au sein des unités militaires à l'intention des officiers et sous-officiers des forces de défense nationale.

La MINUSCA a appuyé les initiatives visant à renforcer les capacités des mécanismes nationaux de suivi chargés d'améliorer le respect du principe de responsabilité et le professionnalisme au sein des forces de défense nationale et de sécurité intérieure. De mars 2024 à avril 2025, avec le soutien de la Mission, l'Inspecteur général de l'armée nationale a effectué des visites auprès des forces de défense nationale dans certaines localités des préfectures de Bamingui-Bangoran, de la Haute-Kotto, du Mbomou, de la Nana-Mambéré, de la Nana-Grébizi, de l'Ouham-Pendé, de la Ouaka et de la Vakaga. Ces visites ont été l'occasion d'inspecter les conditions de travail et de vie, ainsi que la discipline et le commandement, tout en faisant mieux connaître les réglementations existantes et en soulignant l'importance des bonnes relations et de la coopération avec les autorités administratives et les populations locales.

La Mission a continué de promouvoir l'accès à la justice militaire. Le tribunal militaire permanent de Bouar, remis en état et équipé avec l'appui de la MINUSCA, a été inauguré en février 2025 en présence du Ministre de la justice et de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République Centrafricaine et Chef de la MINUSCA. Au cours du même mois, le tribunal militaire de Bangui a mené à bien une procédure qui a abouti à la condamnation de trois personnes accusées de divers crimes, et tenu des audiences correctionnelles sur 49 affaires inscrites au rôle : 19 affaires (concernant 22 accusés) ont été jugées, et les autres ont été renvoyées à des audiences ultérieures. Parmi ces accusés, deux soldats ont été acquittés et relâchés ; les 20 autres, à savoir 18 soldats, un gendarme et un policier, ont été condamnés. Ils avaient été accusés d'homicide involontaire, de coups et blessures volontaires, de vol ou de détournement d'armes, d'abandon de poste et de non-respect des ordres.

Le manque d'informations sur les effectifs et le déploiement des forces de défense nationale ainsi que l'absence de plan logistique détaillé pour les forces de défense nationale et de sécurité intérieure continuent de nuire à la cohérence de l'appui logistique, notamment à la détection des lacunes. Le budget de la défense nationale et de la sécurité intérieure s'élève à 94,4 millions de dollars en 2025, dont 80 % sont consacrés au personnel et aux biens et services. Il ne comprend pas de ligne budgétaire sur l'investissement, et les ressources destinées à couvrir les dépenses opérationnelles semblent insuffisantes.

Les conditions de service difficiles pour les forces de défense et de sécurité nationales, notamment le problème récurrent du non-paiement de l'indemnité de subsistance, sont à l'origine de plusieurs incidents, notamment des cas de désertion survenus dans les préfectures du Mbomou et de la Vakaga.

La Mission a organisé quatre réunions de haut niveau entre les partenaires du secteur de la défense centrafricain et deux réunions des partenaires du secteur de la sécurité intérieure afin de réunir les parties prenantes nationales et internationales en vue d'examiner des solutions et des perspectives stratégiques aux niveaux institutionnel, fonctionnel et opérationnel. Les réunions de coordination ont permis d'améliorer les mesures d'assistance bilatérale ciblées répondant aux priorités nationales, telles que la coopération militaire qui vient renforcer les moyens institutionnels de l'inspection nationale de l'armée et la mobilisation des ressources pour la gestion des frontières dans le cadre de la politique nationale pertinente.

Conclusion

Je me félicite de la collaboration constructive et constante entre le Gouvernement de la République centrafricaine et la MINUSCA, qui continue de faciliter le redéploiement progressif des forces de défense nationale et de sécurité intérieure dans l'ensemble du pays. Au cours de la période considérée, cette

coopération s'est concrétisée par un nombre sans précédent de déploiements conjoints et d'interventions coordonnées en matière de sécurité dans le cadre d'opérations conjointes, menées avec le soutien logistique de la MINUSCA. Ces efforts conjoints ont contribué à atténuer les problèmes de sécurité dans des zones stratégiques majeures, comme les zones frontalières, et à préserver et faire progresser le processus de paix dans des régions où l'autorité de l'État était absente depuis des années. Pour consolider ces progrès, il est essentiel que cette collaboration se poursuive et bénéficie d'un financement approprié, notamment pour assurer la sécurité lors des prochaines élections locales, présidentielles et législatives.

Je salue également les progrès réalisés par le Gouvernement centrafricain dans l'élaboration de cadres stratégiques pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité. Il faut impérativement poursuivre la mise en œuvre de ces cadres pour renforcer la capacité des forces de défense nationale et de sécurité intérieure à assumer la responsabilité souveraine qui leur incombe de protéger les civils et l'intégrité territoriale nationale.

À cet égard, j'encourage le Gouvernement à donner la priorité à la finalisation de la loi de programmation militaire, dans le but de cerner plus clairement les besoins et les lacunes dans le secteur de la défense. Il reste essentiel que les partenaires internationaux mettent à disposition, de manière cohérente et transparente, les connaissances et les capacités institutionnelles nécessaires au renforcement de la capacité globale du secteur de la sécurité. J'invite les partenaires internationaux à renforcer l'appui fourni au Gouvernement en matière de gestion des frontières et de la transhumance, en s'appuyant sur leurs avantages comparatifs.

Le renforcement des capacités des forces de défense nationale et de sécurité intérieure demeure un élément central des efforts de stabilisation, mais pour parvenir à une stabilité durable, il faut que d'autres composantes essentielles du processus de paix progressent et que les acquis en matière de sécurité se traduisent par des dividendes de la paix. Je demande donc aux États Membres, aux organismes des Nations Unies et aux partenaires institutionnels de continuer d'aider le Gouvernement à fournir des services de base et à offrir des perspectives socioéconomiques à l'ensemble de la population du pays.

Dans le contexte sécuritaire actuel, l'appui logistique fourni aux forces de défense nationale et de sécurité intérieure demeure une composante essentielle du soutien multiforme que la Mission apporte au Gouvernement pour faire progresser le processus de paix, protéger les civils et favoriser l'extension de l'autorité de l'État, ce qui reste crucial pour maintenir les acquis en matière de sécurité et consolider davantage la paix dans le pays. Ce soutien doit continuer de bénéficier de ressources suffisantes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres